



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>11004</b>	<b>De M. Philippe Fait</b> ( Renaissance - Pas-de-Calais )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Europe et affaires étrangères		<b>Ministère attributaire</b> > Europe et affaires étrangères
<b>Rubrique</b> > politique extérieure	<b>Tête d'analyse</b> > Instabilité à Madagascar pouvant impacter le secteur de la vanille	<b>Analyse</b> > Instabilité à Madagascar pouvant impacter le secteur de la vanille.
Question publiée au JO le : <b>29/08/2023</b> Réponse publiée au JO le : <b>12/12/2023</b> page : <b>11190</b>		

### Texte de la question

M. Philippe Fait appelle l'attention de Mme la ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les inquiétudes formulées par les acteurs économiques et industriels du secteur de la vanille concernant la stabilité politique et économique de Madagascar. La période électorale en cours à Madagascar, avec les élections présidentielles prévues en novembre et décembre 2023, requiert une vigilance particulière de la part de la communauté internationale, y compris la France. Le développement politique malgache, en particulier la situation autour de la candidature de Mami Ravatomanga, suscite des inquiétudes quant à l'impact potentiel sur la stabilité de l'île et sur des secteurs économiques clés tels que celui de la vanille. L'industrie de la vanille, qui constitue une part importante de l'économie locale, pourrait être vulnérable aux perturbations politiques dans le pays. Le suivi de près de l'évolution de la situation malgache et les répercussions possibles sur le secteur de la vanille, pouvant avoir de lourdes conséquences pour des entrepreneurs français, est indispensable. Pour ces raisons, il souhaite connaître les leviers mît en place pour accompagner de manière durable et sereine les acteurs économiques et industriels de ce secteur dans un contexte électoral instable.

### Texte de la réponse

La France et Madagascar sont des partenaires de premier plan dans l'océan Indien. La relation bilatérale, remarquablement dense, est particulièrement dynamique dans le domaine économique. Les échanges commerciaux bilatéraux ont ainsi progressé de près d'un tiers l'an dernier, dépassant pour la première fois un milliard d'euros. Ce dynamisme repose notamment sur les acteurs économiques français installés à Madagascar, où réside la troisième communauté française d'Afrique sub-saharienne. Comme elle le fait partout dans le monde, la France y défend résolument ses intérêts économiques. Elle le fait dans le cadre d'un dialogue franc et confiant avec les autorités malgaches. Au cours des derniers mois, la France s'est ainsi mobilisée pour relayer les préoccupations des acteurs du secteur de la vanille, ce qui a contribué à la libéralisation des prix annoncée au printemps au bénéfice des acteurs de cette filière. S'agissant du contexte électoral, la France est attachée à ce que l'élection présidentielle permette la libre expression de tous les Malgaches, dans la sérénité et la transparence. Dans ce cadre, elle entretient un dialogue constructif et exigeant avec les autorités malgaches et toutes les parties prenantes, notamment l'opposition, sans ingérence ni indifférence. Ce travail se fait en coordination étroite avec les autres partenaires de Madagascar, notamment la délégation de l'Union européenne et les représentants de l'Organisation internationale de la Francophonie et du système des Nations unies.

